

After the Rain S.A., Genève

Les actionnaires sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire

qui se tiendra le mercredi 31 mai 2006, à 16 h, au siège social 40, rue du Stand, à Genève.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire des actionnaires
2. Approbation des comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 et des propositions du conseil d'administration y relatives.
3. Décharge au conseil d'administration
4. Election du conseil d'administration
5. Election de l'organe de révision
6. Divers

Les actionnaires devront justifier de leur qualité d'actionnaires en présentant les titres ou un certificat de blocage délivré par une banque dépositaire.

Le conseil d'administration